

Le Bulletin



Du Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska

Apprendre pour la vie !

Dates Importantes

Dans ce numéro

Déjeuner aux crêpes.....	3
Élèves du mois.....	8

Le 3 décembre 2007

Décembre

- 1-2- Tournoi
volleyball au
CAHM
- 03 - Classes fermées –
Formation pour
les enseignants
- 14 - Remise des
Bulletins
- 21- Déjeuner aux
Crêpes. Tirage
des bas de Noël.
Dernier jour de
classe

Janvier

- 07- Retour du congé
de Noël



Message du directeur

Décembre annonce un moment excitant et réjouissant pour tous. Cette année, le dernier jour de classe sera le vendredi 21 décembre. D'ici là, une série d'activités est proposée aux élèves. J'encourage ceux qui participent en grand nombre et remercie ceux qui prennent le temps et l'énergie de mettre sur pied et de voir à la supervision de ces activités divertissantes.

Un bulletin scolaire sera distribué aux élèves le 14 décembre prochain. Vous aurez donc l'occasion de discuter avec votre enfant de son rendement et de son comportement. Je remercie les parents qui se sont déplacés pour rencontrer les enseignant(e)s lors de la demi-journée parents-élèves-enseignant(e)s du 13 et 14 novembre dernier. Votre intérêt démontré envers l'éducation fut remarqué et reconnu par le personnel.

***Que l'année 2008
soit pour nous tous
une année remplie
de défis, d'amour et
de paix.***

En terminant, j'invite les parents à partager notre traditionnel déjeuner aux crêpes qui se tiendra le vendredi 21 décembre. Cette activité communautaire nous permet de fraterniser et d'entrer dans l'ambiance des Fêtes. Le tout débute vers 8h15 et se termine généralement vers 9h15. Crêpes, chants, musique, plaisir et échanges sont assurés ! Je me fais le porte-parole du personnel et des élèves pour vous souhaiter un Joyeux Noël et une année 2008 remplie de défis, d'amour et de paix.



Joyeux Noël! Bonne et Heureuse Année !!!

Roberto Gauvin,
Directeur

Congé de Noël

Les élèves seront en vacances du 22 décembre au 6 janvier!
Le vendredi 21 décembre devrait être une demi-journée pour tous les élèves et le personnel de l'école. L'heure de départ des autobus vous sera transmise par l'intermédiaire de vos enfants.



**Joyeux Noël! Bonne année à tous et
Bonnes vacances !!!**



La chorale du CAHM

Sous la direction de Madame Suzanne Cyr, la chorale du CAHM présentera un mini-concert pour les résidents du Foyer Ste-Elizabeth de Baker-Brook, mercredi le 19 décembre à 10h30.



Félicitations et merci à Madame Suzanne et aux élèves qui offriront de la joie à ces personnes âgées en chantant de magnifiques cantiques de Noël.

Une chorale qui fait du chemin....

La chorale "Le Chœur des Anges", sous la direction de Mesdames Rolande Banville et Lorraine Beaulieu, présentera un mini-concert de Noël aux dates et endroits suivants :

2 déc. : (14h00) Centre Madawaska
12 déc; (10h00) Foyer Ste-Elizabeth
18 déc. : (10h00) au C.A.H.M.

Félicitations et merci aux deux dirigeantes et aux élèves qui travaillent fort pour produire un répertoire de chants de qualité.



Guignolée

Les élèves ainsi que le personnel de l'école recueilleront de la nourriture non périssable qui sera répartie dans les familles défavorisées de la région. Le conseil des élèves encourage tous et chacun à participer à ce partage de Noël. Les paniers de nourriture seront livrés le vendredi 14 décembre.



Merci aux parents qui contribuent généreusement à cette collecte annuelle.

Remise des bulletins scolaires !!!

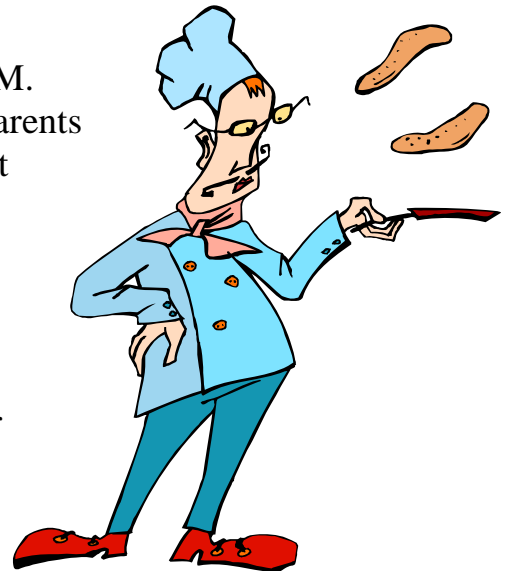
Les élèves recevront leur premier bulletin le vendredi 14 décembre. Nous vous demandons de communiquer directement avec les enseignants concernés s'il y a des questions ou pour en savoir davantage concernant les efforts et le progrès de votre enfant.
Félicitations aux élèves qui travaillent fort pour obtenir de bons résultats académiques !!!

Déjeuner aux crêpes

Le vendredi 21 décembre, les élèves et le personnel du C.A.H.M. bénéficieront d'un déjeuner aux crêpes offert par le comité de parents conjointement avec le comité de la cafétéria. Cet évènement est devenu une tradition appréciée de tous.

Nous invitons tous les parents et membres de la communauté à se joindre à nous ! Au programme, chants, musique et crêpes ! Peut-être aurons-nous la chance d'accueillir le bon vieux Père Noël. Le tout débute à 8h15 pour se terminer vers 9h15.

Au plaisir de vous voir en grand nombre !!!



Spectacle de Noël



L'équipe de volleyball féminine et l'équipe masculine ont mis sur pied un spectacle de Noël rempli d'activités des plus divertissantes! Il aura lieu le jeudi 20 décembre à 9h00 au gymnase ainsi qu'en soirée à 18h30. Il n'y a aucun frais d'entrée, cependant, pour ceux qui le désirent, des dons seront recueillis à la porte pour financer les frais d'inscriptions à différents tournois de volleyball. Une cantine sera disponible pendant l'intermission en soirée. Merci de votre support !

Tirage de trois bas de Noël

Pour une troisième année consécutive, le comité de parents organise une vente de billets dans le but de recueillir des fonds qui serviront à l'aménagement de la cour de récréation, ainsi que de continuer d'offrir une variété d'activités étudiantes.

Des billets au coût de 2,00\$ seront offerts pour un tirage de trois bas de Noël. Le premier prix est d'une valeur de 250\$. La classe dont l'élève aura vendu le billet gagnant se méritera un "party pizza". Le deuxième prix et le troisième prix sont d'une valeur de 125\$. La classe dont l'élève aura vendu le 2^e ou le 3^e billet gagnant recevra une collation «crème glacée».

Le tirage aura lieu le 21 décembre lors de notre traditionnel déjeuner aux crêpes. Les billets vendus et/ou non-vendus doivent être retournés au titulaire de classe pour le 7 décembre.

Merci de votre support !!!



Vox Pop !



Dans le cadre du programme « école/famille/communauté; une affaire de classe ! », nous voulons, à l'occasion, obtenir vos commentaires et suggestions à propos du fonctionnement de l'école. Nous vous invitons donc à participer à notre projet « Vox Pop » en remplissant les questions ci-dessous et de retourner cette feuille à l'enseignant titulaire de votre enfant ou en l'envoyant directement au secrétariat.

Il vous est aussi possible de communiquer avec la direction au 992-6006 au besoin.

Lors de la dernière chronique, certains parents semblaient contents de recevoir le profil de l'école. Un parent a écrit; « *Oui, j'ai aimé recevoir ce document. Il est bien de savoir comment notre école se situe au niveau provincial. On le voit que nous avons une bonne école dans l'ensemble. Bon encadrement, bon personnel et le résultat des élèves se voient.* » Merci de vos commentaires !!!

Pour cette chronique du mois de décembre, nous vous demandons de vous exprimer au sujet des bulletins. L'école en consultation avec le district et le Comité Parental d'Appui (CPAÉ) aura des bulletins descriptifs de la maternelle à la 3^e année et des bulletins chiffrés (avec pourcentages) pour ceux de la 4^e à la 8^e année. Êtes-vous en faveur de ce changement ?

Autres commentaires et suggestions :

Merci de votre participation. C'est ensemble que nous continuerons d'avoir une école de qualité ouverte sur sa communauté !!!



Présentation au sujet de la Dyslexie

Le mardi 13 novembre dernier, les enseignants et les aides-enseignantes de l'école recevaient une formation sur la dyslexie. Nous avons donc reçu la visite de Mme Céline Tanguay responsable de ce dossier au district scolaire 3. Pour voir une copie de la présentation PowerPoint de Mme Tanguay, il suffit d'aller à l'adresse web suivante :

<http://cahm.nbed.nb.ca/photod/13nov2007.ppt>

Selon l'association canadienne, on définit la dyslexie par;

C'est une difficulté que certaines personnes éprouvent avec l'alphabet, la lecture, l'écriture et l'épellation, en dépit d'une intelligence moyenne ou supérieure à la moyenne, de méthodes d'enseignement conventionnelles et d'une influence positive du milieu socioculturel.

Dans cette présentation, quelques indices qui pourrait aider à déceler un enfant ayant des troubles d'apprentissages ;

- un rendement scolaire bien en deçà de celui anticipé (QI versus rendement académique)
- un rendement obtenu au prix d'efforts et de soutien dépassant largement ceux normalement requis.
- une situation d'échec durable malgré les interventions.
- des erreurs de lecture et d'écriture persistantes au-delà d'un certain temps.

Il faut par-contre, faire attention que toutes les conditions environnementales soient exclues (conditions socio-affectives difficiles : divorce, déménagement, absentéisme...)

Il est possible selon Sara Pakzad, de **dépister**, mais non de diagnostiquer, la dyslexie avant 8 ans. Il est donc possible et même souhaitable d'intervenir plus tôt en attendant d'avoir un diagnostic précis. Le site web de l'association canadienne de dyslexie est disponible à l'adresse;

<http://www.dyslexiaassociation.ca/francais/mandat.shtml>

Évaluation des apprentissages : Les bulletins des élèves au CAHM

Cette année après une consultation du district scolaire avec les directions d'écoles, les enseignants et le Comité parental d'appui à l'école (CPAÉ), nous avons convenu que les élèves de la maternelle à la 3^e année recevront un bulletin descriptif. Les élèves de la 4^e à la 8^e année de leur côté, recevront un bulletin chiffré (avec pourcentages) dans les matières académiques de base.

Le bulletin descriptif a été informatisé et les enseignants ont reçu une formation afin de pouvoir les préparer. Pour ce qui est des bulletins chiffrés, nous avons développé au niveau de l'école, un bulletin qui sera utilisé pour la première fois au CAHM. Tout comme le bulletin descriptif, le bulletin chiffré ne sera pas cumulatif.

Il faut donc comprendre que tous les élèves recevront 3 bulletins au courant de l'année (décembre, avril et juin). Étant donné que les élèves sont en apprentissage tout au long de l'année, c'est le bulletin de juin qui aura une plus grande influence pour la promotion de l'élève. L'équipe stratégique qui se rencontre en fin d'année pour discuter de la promotion des élèves pourrait au besoin se baser sur les autres bulletins pour prendre une décision. Il est donc important pour les élèves de donner leur plein rendement tout au long de l'année.

Élèves de la maternelle à la 3^e année.

Les élèves continueront de recevoir un bulletin descriptif comme les années précédentes. La seule nouveauté est qu'il sera informatisé et non rempli à la main par les enseignants. C'est le bulletin de fin d'année qui compte le plus dans la décision de faire passer un élève à un autre niveau et il est important de questionner l'enseignant si on croit que son enfant est en danger de redoubler.

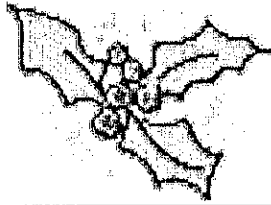
Élèves de la 4^e à la 8^e année.

Pour ces élèves voici le tableau pour la pondération de chaque matière :

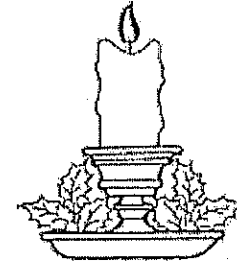
Niveau	Français	Math	Anglais	Sciences	Techno	Sc. Humaines	FPS/Art	Éd. Physique	Art	Musique
4 ^e 5 ^e 6 ^e	40%	28%	8%	6%	-	6%	3%	Descriptif (3%)	Descriptif (3%)	Descriptif (3%)
7 ^e 8 ^e	30%	27%	11%	10%	2%	9%	7%	Descriptif (4%)		

Les notes de français sont composées de 3 volets ; oral, écriture, lecture et celles de mathématiques sont composées de 4 volets ; nombres et opérations, régularités et relations (algèbre), formes et espace et finalement statistiques et probabilités. Les enseignants peuvent vous expliquer plus en détail la note de votre enfant au besoin.

Pour ce qui est des critères de réussite, les élèves de la 4^e à la 6^e année doivent avoir une moyenne pondérée (finale) d'au moins 65 % pour être promus au niveau suivant. Les élèves de 7^e et de 8^e année ont besoin d'une note d'au moins 60 %. Il est aussi important de préciser que certains élèves qui n'ont pas remis leurs travaux ou qui étaient absents lors d'évaluation pourraient recevoir une note « Incomplète ». Ceci affectera la note pondérée de l'élève et pourrait même le faire faillir. Il est donc important pour les élèves de remettre tous leurs travaux et de participer à toutes les évaluations tenues en salle de classe.



Décembre 2007



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Tournoi volleyball Au C.A.H.M. 
2 Tournoi volleyball Au C.A.H.M. 	3 Classes fermées Formation pour les enseignants 	4	5	6	7	8
9	10	11	12 Chorale le chœur des anges Foyer St-Élizabeth (10h00) 	13	14 Remise des bulletins 	15
16	17	19	19 Chorale du CAHM Foyer St-Élizabeth (10h30) 	20 Spectacle de Noël (18h30) 	21 Déjeuner aux crêpes Dernier jour de classe 	22 Vendredi Tirage du bas de Noël 
	24 Congé	25 Joyeux Noël 	26 Congé	27 Congé	28 Congé	29 Congé
	31 Les classes débutent le 7 janvier 2008 	<i>Voici les activités du conseil des élèves pour le mois de décembre 2007</i>  				

Élèves du mois d'octobre 2007



Voici les élèves du mois d'octobre.

En plus de recevoir un certificat de mérite, les élèves sont invités à partager un léger goûter offert par Goody's café de Clair et le comité de la cafétéria de l'école. Les élèves se sont donc régalez de pâtisseries et d'un verre de lait pour souligner l'excellent travail qu'ils ont accompli en classe.

De gauche à droite; 1^{re} rangée : Maddy MacDonald, Rebbecca Ouellette, Dylan Veilleux, Vincent Gauvin. Stéphanie Marquis, Christopher Langdo, Amy Soucy, Denis Soucy, Justin Lavoie, Christopher Albert. 3^e rangée : Shanel Veilleux, Julie Lang, Hélène Corriveau, Pierre Couturier, Alexis Couturier. Absents au moment de la photo : Kim Cyr et Yanni Sirois.



Capsule Nutrition : La patate douce

La patate douce se mange toujours cuite comme la pomme de terre. Par contre, son utilisation est plus variée puisqu'elle est plus sucrée que la pomme de terre. Elle peut entrer dans la cuisson des gâteaux, des tartes, des pains, des poudings, des marmelades, des biscuits et des muffins. Enfin, elle est délicieuse cuite au four ou servie en purée. La patate douce est une excellente source de vitamine A, vitamine qui aide à bâtir un bon système de défense contre les virus et les bactéries. Pour rehausser la saveur de la patate douce, ajoutez-y une pincée de cannelle ou de muscade, quelques pommes, de la cassonade ou du sirop d'érable.



Irene Bourgoin
Infirmière en Santé publique
District scolaire 3
Santé Mieux-Être

Microsoft Innovative Teacher Award

Félicitations à Mme. Danis Michaud, enseignante au CAHM, qui fut l'une des 5 représentants canadiens à la conférence internationale « Microsoft Innovative Teacher Award » qui se tenait cette année en Finlande. Mme Michaud a aussi été invitée en avril à participer à une autre rencontre au Vietnam et à Winnipeg en mai. Mme Michaud participe à l'implantation des ordinateurs portatifs en 7 e et en 8 e année a soumis un projet lors de cette compétition prestigieuse. Bravo !!

Le Bulletin du Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska est publié le premier lundi de chaque mois de septembre à juin.
Une copie de tous les bulletins est disponible sur la page web de l'école.



Page web de l'école : <http://cahm.nbed.nb.ca>
Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska : 323 boulevard Long, Clair, N.-B., E7A 2C5
Téléphone : 992-6006 Télécopieur : 992-6003

Directeur : Roberto Gauvin Directeur adjoint : Claude Chassé
Conseil des élèves : Présidente : Émilie Thériault, Vice-Présidente : Valérie Soucy,
Secrétaire : Mélanie Dionne et Trésorière : Myriam Pelletier

